

A Saint Symphorien de Lay,
le 05 Décembre 2025

Objet : CONVOCATION

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Conseil Communautaire CoPLER** :

**Judi 11 Décembre 2025 à 20h - A la CoPLER
Espace Montaigne**

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 6 Novembre

Pôle Attractivité

2. Constitution du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) pour la gestion de la Base nautique
3. Achat d'un local économique sur le site du Forestier à Réngy

Pôle Vie Locale

4. Renouvellement convention ACM
5. Désignation d'un délégué au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé

Pôle Environnement

6. Changement des horaires de déchèterie
7. Convention avec le SIEL-TE pour l'éclairage du terrain synthétique
8. Entretien SPANC tarif 2025

Pôle ressource

9. Budget propreté – Créances éteintes
10. Budget principal – DM n°8
11. Budget IE – DM n°3
12. Choix de l'emprunt pour l'acquisition du bâtiment sur le Forestier

Actions transversales

13. Convention numérique EPCI / SIEL-TE

Autres points

Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue,
à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Jean Paul CAPITAN



Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr